

// DÉVELOPPER LES RUCHES URBAINES

CONTEXTE

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs et donc vecteurs de biodiversité. Elles sont les premières actrices dans la production de fruits et légumes. Face à la dégradation globale de l'environnement, favoriser leur implantation en milieu urbain participe à leur maintien.

La Ville parraine d'ores et déjà 4 ruches et invite l'ensemble des partenaires locaux à participer au développement de ce rucher urbain.

IMPLICATION POSSIBLE DES HABITANTS

Oui. Des associations d'habitants peuvent parrainer des ruches.

DESCRIPTION / ÉTAPES / CALENDRIER

Trouver de nouveaux parrains, notamment auprès des entreprises en leur soumettant plusieurs solutions de mise en œuvre :

- > Parrainage de ruches sur le territoire municipal mis à disposition gratuitement par la Ville. Ce scénario permettra aux entreprises n'ayant pas d'espaces verts de participer.
 - > Parrainage de ruches sur leurs espaces verts pour celles qui le peuvent et le souhaitent.
- Chaque entreprise parrainant une ruche bénéficiera de 12,5 kg de miel par an.

Les étapes :

- > Identifier des terrains.
- > Chercher de nouveaux parrains.
- > Installation des ruches.

La stratégie d'approche des entreprises sera mise en œuvre avec l'association des Éco-priots.